

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mardi, quatre septembre deux mille dix-huit (04-09-18) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Rapport des revenus et dépenses ;
- 10° Demande de contribution financière « Programme Places aux jeunes » ;
- 11° Déplacer date du conseil d'octobre pour le scrutin de l'élection provinciale ;
- 12° Avis de motion – modification du code d'éthique et de déontologie des élus et des employés ;
- 13° Période de questions ;
- 14° Pause ;
- 15° Demande de participation financière faite par Sylvie Berthaud ;
- 16° Autorisation pour la préparation des plans et devis (document d'appel d'offres) - reconstruction de la Route 257 ;
- 17° Voirie ;
- 18° Varia ;
 - 18.1° Club Select Danville-Asbestos ;
 - 18.2° Demande de traverses municipales – Rang 1 ;
 - 18.3° Offre de partenariat – Chambre de commerce ;
 - 18.4° Aide financière demandée par Shanti Legault ;
 - 18.5° Déchiqueteur – Offre d'achat ;
 - 18.6° Projet FDT – borne de recharge double ;
 - 18.7° Patrice Boily – facture pour pose de plaquettes à l'Accueil ;
 - 18.8° Parvis en musique ;

201809-195

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201809-196

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201809-197

Il est proposé par le conseiller Richard Viau appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201809-198

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201800488 = Bell Canada : téléphones au bureau municipal	252.86 \$
201800489 = annulé	
201800490 = Les Immeubles Jacques Robitaille – Carie Factory : camp de jour (OTJ) - balance	170.12 \$
201800491 = Petite caisse : timbres et réception	300.00 \$
201800492 = CRSBPE de l'Estrie : remboursement pour livre endommagé	62.95 \$
201800493 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	93.00 \$
201800494 = Ministre des Finances et de l'Économie : constat d'infraction – tracteur à pelouse	484.00 \$
201800495 = Drapeaux et Bannières L'étendard inc. : drapeaux et quincaillerie	941.88 \$
201800496 = Drapeaux et Bannières L'étendard inc. : drapeaux et quincaillerie	833.11 \$

TOTAL DES DÉPENSES D'AOÛT : 90 235.76 \$

TOTAL DES REVENUS D'AOÛT : 32 361.48 \$

201890201 à 204 = Maryse Ducharme : salaire	2 962.36 \$
201890205 à 208 = Dany Guillemette : salaire	2 389.52 \$
201890209 à 212 = André Larrivée : salaire	2 229.12 \$

201890213 à 216 = Laritza Rivero Aguilar : salaire	1 435.56 \$
201890217 = Maxime Allard : rémun. des élus pour septembre 2018	267.75 \$
201890218 = Claude Blain : rémun. des élus pour septembre 2018	267.75 \$
201890219 = Claude Dupont : rémun. des élus pour septembre 2018	267.75 \$
201890220 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour septembre 2018	267.75 \$
201890221 = Francis Picard : rémun. des élus pour septembre 2018	267.75 \$
201890222 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour septembre 2018	806.00 \$
201890223 = Richard Viau : rémun. des élus pour septembre 2018	267.75 \$
201890224 à 225 = Enrick Chrétien : entretien de la pelouse + 4%	606.28 \$
201800497 à 500 = Michel Larrivée : conciergerie école et centre communautaire	1 320.00 \$
201800501 = Mégaburo : agendas, cahiers spirales	49.39 \$
201800502 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201800503 = Acier Victoria : tube	351.16 \$
201800504 = Bureau en gros : enveloppes 10 x 15, lecteur de cartes, recharges stylo	108.74 \$
201800505 = Vivaco : essence, tire fond, ponceau, transport poteaux bolardgard, essence, meule à béton	1 155.95 \$
201800506 = Ministère du Revenu du Québec : cotisation de l'employeur	2 979.47 \$
201800507 = Régie sanitaire des hameaux : collecte plastiques agri- coles juillet et août 2018	138.27 \$
201800508 = Pelletier et Picard : changé lumière au terrain de balle	114.98 \$
201800509 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de l'employeur	1 127.95 \$
201800510 = Pierre Therrien : frais de déplacement, repas	58.65 \$
201800511 = Fortin Sécurité medic : achats divers pour le garage	156.42 \$
201800512 = Régie incendie des 3 Monts : quote-part septembre	12 668.33 \$
201800513 = Fond de l'information sur le territoire : avis de mutation	4.00 \$
201800514 = Comité de développement : subvention 2018	4 000.00 \$
201800515 = Excavation Marquis Tardif : 8 h 45 transport, 282,5 tonnes de gravier	4 216.11 \$
201800516 = Lucie Provost : vente à l'accueil	37.80 \$
201800517 = Services mécaniques RSC : réparation miroir passager, réparer lumière de plaque, pièces, main d'œuvre, antigel, chaîne 25 pieds avec 2 crochets fermés (camion Inter) collet câble, réflecteur lumière rouge, réflecteur lumière jaune, lumière ovale, plug right, fil trailer, bande réfléchis- sante, PL-100 425 gr (traileur / tracteur à pelouse)	2 162.45 \$
201800518 = Charest International : C-37-B moteur	370.58 \$
201800519 = Desroches : diesel	2 144.92 \$
201800520 = Sidevic : walter 5 x 3 / 64 x 78 meule	229.95 \$
201800521 = JE Marchand : réparation cylindre, seal kit, démontage (camion Inter)	709.40 \$
201800522 = John-Ross F. Roy : réparation, vérification camion Sterling	1 333.20 \$
201800523 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	609.14 \$
201800524 = Avizo : échantillonneur, batterie, chargeur, bloc d'alimentation	8 000.80 \$
201800525 = Transport et excavation Stéphane Nadeau : sable	1 843.09 \$
201800526 = Centre agricole Wotton : hose	17.19 \$
201800527 = Excavation Claude Darveau : mélanger sable et sel (pelle)	1 164.13 \$
201800528 = Autobus Arthabaska inc : voyage camp de jour (OTJ)	225.01 \$
201800529 = Valoris : redevances et enfouissement	588.19 \$
201800530 = Réjean Bergeron : vente à l'accueil	94.50 \$
201800531 = Les services mobiles mécaniques A.B. inc. : vérification et réparation de la niveleuse, déplacement	379.42 \$
201800532 = Les Jardins de Valérie : entretien horticole, herbicides	2 563.94 \$
201800533 = Revenu Québec : cotisation de l'employeur (loisirs)	80.16 \$

201800534 / 536 = Entreprise Ployard 2000 inc. : enlèvement, disposition et récupération, mobilisation et démo- bilisation des glissières de sécurité	6 191.82 \$
201800535 = Danny Callaghan : remboursement trop perçu	102.42 \$
** Kubota Canada ltd : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)	301.94 \$
	<hr/>
	69 799.76 \$

201809-199

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et
la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au
nom de la municipalité.

Adoptée

MOTION DE FÉLICITATIONS À LA MICROBRASSERIE MOULIN 7

201809-200

Il est résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Adrien envoie une lettre de félicitations à
la Microbrasserie Moulin 7 pour les trois bières qui ont été honorées
dans la division nationale du World Beer Awards.

Adoptée

RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

201809-201

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil acceptent le rapport des revenus et des
dépenses préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière,
Maryse Ducharme en date du 23 août 2018.

Adoptée

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – PROGRAMME PLACE AUX JEUNES

201809-202

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse une contribution financière
au montant de 300 \$ pour le programme Place aux jeunes 2018-2019.

Adoptée

REPORT DE LA SESSION ORDINAIRE D'OCTOBRE 2018 – SCRUTIN PROVINCIALE

CONSIDÉRANT QUE

les élections provinciales auront lieu le
1^{er} octobre prochain, soit le même jour
que la session ordinaire de la
municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les locaux de la municipalité seront utilisés pour les élections provinciales ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de reporter l'assemblée ordinaire de la municipalité ;

201809-203

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil acceptent que la session ordinaire soit reportée au mardi deux octobre deux mille dix-huit (02-10-2018) à vingt heures.

Adoptée

**AVIS DE MOTION –
MODIFICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**

201809-204

Le conseiller Richard Viau donne avis de motion qu'à une séance subséquence du conseil sera présenté pour adoption au règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus révisé, ajoutant l'article concernant l'interdiction aux membres du conseil de faire l'annonce, lors d'activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement a ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est jointe en annexe du présent avis.

Adoptée

**AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS**

201809-205

Le conseiller Richard Viau donne avis de motion qu'à une séance subséquence du conseil sera présenté pour adoption au règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux révisé, énonçant les règles d'après-mandat pour les employés identifiés dans la loi ainsi que ceux que la municipalité identifiera (art. 178 PL155).

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est jointe en annexe du présent avis.

Adoptée

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE FAITE PAR
SYLVIE BERTHAUD**

Un retour dans ce dossier sera fait à la prochaine séance.

**AUTORISATION POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET
DEVIS (DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES) –
RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 257**

201809-206

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la Municipalité de Ham-Sud à faire préparer les plans et devis (document d'appel d'offres) pour la reconstruction de la Route 257.

Adoptée

VOIRIE

Il n'y a rien de spécial à signaler en voirie.

CLUB SELECT DANVILLE-ASBESTOS

201809-207

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien achète huit (8) billets à 40 \$ chacun pour assister à la 5^e édition de Danville-Asbestos Club Sélect 2018 sous le thème : Danville-Asbestos inspirant » qui aura lieu le 19 octobre 2018 à la salle Léo-Boucher du complexe O3L (Ancien Camp musical d'Asbestos).

Adoptée

**DEMANDE DE TRAVERSE MUNICIPALE
FAITE PAR MOTO-CLUB BOIS-FRANCS INC.**

201809-208

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil autorisent la traverse municipale sur le Rang 1 sur une distance de 1,47 kilomètre pour la saison 2018-2019 aux membres du Moto-Club Bois-Francis inc.

QUE les membres du conseil demandent que la gratte soit baissée au sol lors de l'entretien du sentier.

Adoptée

**OFFRE DE PARTENARIAT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DES
SOURCES**

Un retour sera fait dans ce dossier à une prochaine séance.

**AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE PAR SHANTI LEGAULT
Chorale Dud'ili'd'Ham St-Adrien**

201809-209

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de contribuer financièrement pour un montant global de 130 \$ soit, 10 \$ par semaine pendant 13 semaines pour la location de la salle de la Meunerie.

La contribution financière soit prise à même le budget de la culture.

Adoptée

DÉCHIQUETEUR – OFFRE D'ACHAT

201809-210

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil acceptent l'offre d'achat du déchiqueteur de branches de monsieur Carl Poulin au montant de 2 000 \$.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à faire effectuer le transfert de propriété au bureau de la SAAQ pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

PROJET FDT – BORNE DE RECHARGE DOUBLE

201809-211

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil mandatent le conseiller Claude Dupont pour préparer une demande de projet pour la borne de recharge double afin que les coûts reliés à l'achat et à l'installation de borne soit entièrement financé à même le Fond de développement territorial. Le montant financé est estimé à 12 710 \$ moins 3 402.50 \$ assumé par la MRC des Sources, soit un montant net de 9 307.50 \$.

Adoptée

**PATRICE BOILY
FACTURE POUR LA POSE DE PLAQUETTES À L'ACCUEIL**

201809-212

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil autorisent le paiement de la facture au montant de 75 \$ pour la pose de plaquettes à l'Accueil.

La contribution soit prise à même le budget de l'église.

Adoptée

PARVIS EN MUSIQUE

201809-213

Il est proposé par le conseiller Richard Viau
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil acceptent de verser une contribution totale
de 600 \$ pour les 3 événements musicaux qui ont lieu sur le perron de
l'Église.

La contribution financière soit prise à même le budget de la culture.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201809-214

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

